

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DELIBERATION n° 2020/06/26-01-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 26 juin 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'Éducation,

**Vu** les Statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**Vu** le décret n°2020-724 du 14 juin 2020 modifiant le décret n°2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

**Vu** la circulaire du 03 mai 2020 du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation relative à la préparation du déconfinement dans les établissements de l'enseignement supérieur relevant de sa compétence,

**Vu** le plan de reprise d'activité tel qu'approuvé par le Conseil d'administration en sa séance du 26 mai 2020,

**Considérant** que l'évolution du contexte sanitaire actuel et l'évolution des consignes gouvernementales permettent d'envisager une évolution du Plan de reprise d'activité de l'établissement afin de permettre un retour de tous les personnels sur les sites pour qu'ils puissent reprendre le travail en présentiel, se retrouver et échanger avant les vacances d'été,

### **DECIDE :**

#### **OBJET : Evolution du plan de reprise d'activité**

Le Conseil d'administration approuve l'évolution du plan de reprise d'activité de l'Université tel qu'annexée à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 26 juin 2020

  
**Eric BERTON**  
Président d'Aix-Marseille Université